

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MAI 2019 A 15 H.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Georges MOURY.

Les actionnaires dont les noms sont repris à la liste ci-jointe sont présents ou représentés.

Monsieur le Président désigne Madame Sonia Laschet comme secrétaire et Monsieur Barbarin et Monsieur Gilles-Olivier Moury comme scrutateurs.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée les exemplaires de journaux dans lesquels les convocations ont été publiées et fait procéder à la signature de la liste des présences.

Le Président dépose sur le bureau la convocation aux actionnaires nominatifs, aux administrateurs, au commissaire ainsi que la publication de la convocation sur le site internet de la société, aux Annexes du Moniteur Belge (Annexes du Moniteur belge n° 2019701727 du 26/04/2019) et dans l'Echo (Echo du 26 avril 2019).


Le Président constate ainsi que la présente assemblée est valablement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

--- o ---

ORDRE DU JOUR

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE
4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018
5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE
6. REMPLACEMENT DE L'ADMINISTRATEUR GILLES-OLIVIER MOURY PAR LA SOCIETE G4 FINANCE REPRESENTEE PAR GILLES-OLIVIER MOURY

4



1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée dispense Madame Sonia Laschet de faire lecture intégrale du rapport de gestion du conseil d'administration (joint au présent procès-verbal). Le Président fait rapport verbal sur l'activité de la société.

2. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Jean-Pierre Barbarin, membre du Comité de rémunération, commente le rapport de rémunération.

Décision : L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du conseil d'administration au 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.093 actions, représentant 60,56% du capital social.

Voix Pour : 240.093 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

L'assemblée a pris connaissance des rapports du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2018 (joints au présent procès-verbal) et dispense Monsieur Christophe Colson représentant de BDO Réviseurs d'Entreprises d'en faire la lecture intégrale.

4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2018 ont été mis à la disposition des actionnaires conformément au Code des Sociétés.

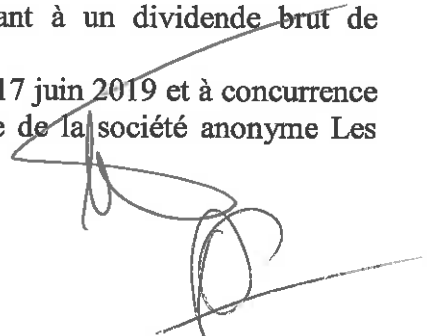
Décisions : L'assemblée générale approuve les comptes annuels sociaux à l'unanimité. Ils resteront joints au présent procès-verbal.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'approuver l'affectation suivante du bénéfice à affecter de 9.671.431,25 € :

- 5.557.232,85 € de report à nouveau
- 4.114.198,40 € de rémunération du capital, correspondant à un dividende brut de 10,4000 € et à un dividende net de 7,2800 €.

Ce dividende sera mis en paiement à concurrence de 5,2000 € brut le 17 juin 2019 et à concurrence du même montant le 17 septembre 2019 pour célébrer le centenaire de la société anonyme Les Entreprises Gilles Moury.

RB



Ces décisions sont adoptées comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.093 actions, représentant 60,56% du capital social.

Voix Pour : 240.093 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Décision : Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.093 actions, représentant 60,56% du capital social.

Voix Pour : 240.093 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Décision : Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne également pleine et entière décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.093 actions, représentant 60,56% du capital social.

Voix Pour : 240.093 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

6. REMPLACEMENT DE L'ADMINISTRATEUR GILLES-OLIVIER MOURY PAR LA SOCIETE G4 FINANCE REPRESENTEE PAR GILLES-OLIVIER MOURY

Décision : L'assemblée générale ratifie le remplacement en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles-Olivier Moury par la société G4 Finance représentée par Gilles-Olivier Moury.

Cette décision est adoptée comme suit :


Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.093 actions, représentant 60,56% du capital social.

Voix Pour : 240.093 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

B

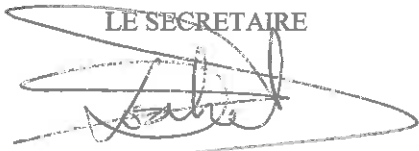


S.A. MOURY CONSTRUCT
RUE DU MOULIN, 320
4020 LIEGE.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 10

De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

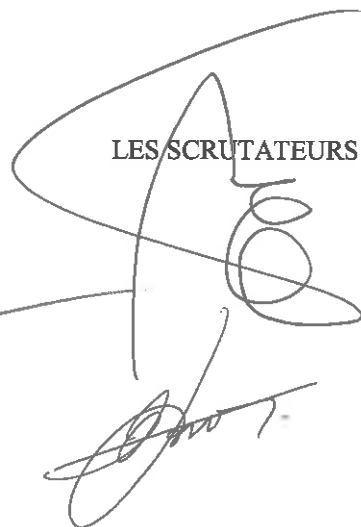
LE SECRETAIRE



LE PRESIDENT



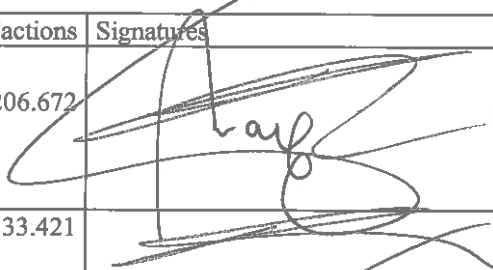
LES SCRUTATEURS



4.

S.A. MOURY CONSTRUCT
RUE DU MOULIN, 320
4020 LIEGE.

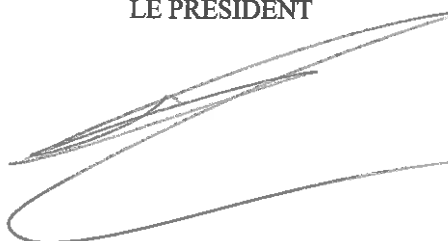
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2019
LISTE DES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES

Noms et domicile	Nombre d'actions	Signatures
S.A. MOURY FINANCE Rue Goethe 24-28 LUXEMBOURG représentée par Georges MOURY et Gilles-Olivier MOURY	206.672	
Georges Moury Bois Manant 17 à 4052 Beaufays	33.421	
TOTAL	240.093	60,56%

LE SECRETAIRE



LE PRESIDENT



LES SCRUTATEURS

